Autruy-sur-Juine : la station d'épuration inaugurée

Publication : samedi 22 juin 2013 08:15

La République du Centre, 22 juin 2013

AUTRUY-SUR-JUINE

La station d'épuration inaugurée

Vendredi, en fin de matinée, la station d'épuration d'Autruy-sur-Juine a été inaugurée. Elle est conçue pour une capacité de traitement de 1.150 équivalent-habitants (soit 173 m³/jour). Les effluents collectés depuis le centre-bourg d'Autruy-sur-Juine et des hameaux de Pierre et de Juines, arrivent gravitairement dans un poste de relevage à l'entrée de la station. Ils sont prédégrillés avant d'être refoulés sur la filière de traitement des eaux. Le volume entrant dans la station est comptabilisé et les eaux sont prélevées afin de vérifier leur qualité.

Les boues produites seront extraites par pompage depuis la fosse à boue et flottants, puis seront épaissies et stockées sur six lits filtrants plantés de roseaux (sur une surface de 510 m²).

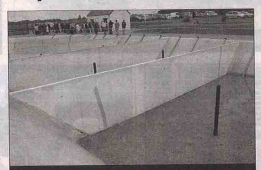

COMPOSITION. Les boues produites seront seront épaissies et stockées sur six lits filtronts plantés de roseaux.

Peu d'habitations raccordées

Pour l'heure, quinze habitations seulement sont raccordées à la station. À terme, le maire, Christophe Guerton, espère le raccordement des 304 foyers. « J'espère déjà que l'on passera rapidement le cap des 100 » pour que la station puisse fonctionner à un rythme de croisière.

L'inauguration concernait également les réseaux d'eau potable, de défense incendie, d'assainissement collectif ainsi que les postes de refoulement. « Tous ces chantiers ont coûté 4,5 millions d'euros. » Une somme qui peut paraître énorme pour une commune de quelque 700 âmes, mais les contribuables ne seront pas autant sollicités. Entre les subventions du conseil général, de l'agence de l'eau Seine-Normandie, de l'Etat, et les réserves des parlementaires (Sueur, Cardoux, Dubois), le montant des subventions atteint 57 % du total. Le reste peut-être aisément amorti. La commune n'avait plus d'emprunt à rembourser avant ces travaux. Christophe Guerton a d'ailleurs salué le travail de son prédécesseur, Jean-Marie Vié. ■

Stéphane Boutet
stephane.boutet@centrefrance.com

Phoca PDF